

Le CIFAM répond à vos 10 questions essentielles

Vos questions : Nos réponses



*Chambre de Métiers
et de l'Artisanat*

Loire-Atlantique



1/Comment s'inscrire au CIFAM ?

L'inscription dans notre CFA ne peut se faire que lorsque nos services seront en possession du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation signé des trois parties.

Au préalable un dossier « Projet de Formation » doit obligatoirement être constitué :

- Téléchargez-le sur notre site Internet www.cma-nantes.fr ;
- Appelez-nous : nous vous l'adresserons par courrier.

Au retour de ce dossier « Projet de Formation » :

- Nous l'étudierons ;
- Vous pourrez être convié à un entretien ;
- Nous vous répondrons et vous enverrons la liste des entreprises qui recrutent si votre futur employeur n'est pas trouvé.

Participez
à notre Journée Portes Ouvertes
à nos Mercredis des Métiers

Toutes les infos sur
www.cma-nantes.fr

2/Je veux un dossier Projet de Formation

Vous pouvez le télécharger sur notre site Internet www.cma-nantes.fr.

3/Avez-vous des adresses d'entreprises ?

A réception de votre dossier « Projet de Formation », une liste pourra vous être adressée.

En parallèle, une recherche personnelle de votre part est toutefois fortement conseillée. Démarchez les entreprises et laissez-leur votre CV !

4/Quand vais-je commencer mes cours au CIFAM ?

Lorsque nous recevons le contrat d'apprentissage (pour apposer notre visa) nous pourrons vous inscrire dans notre Centre et vous adresser votre convocation aux cours chez votre employeur.

A noter :

nos sections s'ouvrent entre septembre et octobre. Nous ne sommes pas un établissement scolaire : la rentrée ne se fait donc pas en une seule journée ! Les apprentis ont un statut de salarié et ne sont donc plus scolaires ! Nos classes ouvrent et se complètent au fur et à mesure de la réception des contrats d'apprentissage.

5/Quelles fournitures doit-on acheter ?

Aucune avant le premier cours ! Avec le concours du Conseil Régional, un « bon d'achat » vous sera remis afin de financer votre tenue et votre matériel professionnels.

6/Où me loger quand je suis une formation au CIFAM ?

Un centre d'hébergement de 150 places est situé à proximité. Renseignement : Société ADÉLIS - ☎ 02 28 20 07 60
📧 residence.lesliards@adelis.asso.fr

Pour d'autres solutions d'hébergements (particuliers, hôtels, foyers jeunes travailleurs,...) proposés à Ste-Luce-sur-Loire et à Nantes, contactez le Service Vie des Apprentis : ☎ 02 40 18 96 68

7/Jusqu'à quelle date peut-on entrer en apprentissage ?

La période légale d'entrée en apprentissage se termine au 30 novembre de chaque année.

Après cette date, nos services font une demande de dérogation auprès de l'Inspecteur de l'apprentissage pour une entrée « hors période légale ».

Un dossier « Projet de Formation » doit obligatoirement être complété afin que nous déterminions si une entrée directe en section est possible.

8/Où trouver le programme des cours ?

Dans le livret d'alternance délivré à chaque apprenti en début de formation.

9/Comment connaître les résultats aux examens ?

Pas de résultat par téléphone ! Vous pouvez consulter les résultats sur le site internet de l'académie : ac-nantes.fr. Ils sont aussi affichés à l'extérieur, devant les grilles du CIFAM.

10/Que faire en cas d'échec à l'examen ?

Pour toute réclamation, renseignez-vous auprès des services du Rectorat ☎ 02 40 37 37 37.

Si votre souhait est de redoubler au CIFAM, ne remplissez pas un nouveau dossier « Projet de Formation ». C'est à votre employeur de faire une demande de prolongation de contrat auprès de la Chambre Consulaire dont il dépend.

Vos contacts :

Privilégiez les adresses e-mail !

Accueil général

Catherine Demare ☎ 02.40.18.96.54
📧 cdemare@cm-nantes.fr

Secteur Restauration

Alexandra Godefroi ☎ 02.40.18.96.53
📧 agodefroi@cm-nantes.fr

Secteur Alimentation

Roselyne Menard ☎ 02.40.18.96.50
📧 rmenard@cm-nantes.fr

Secteur Automobile

Dorothee Delaunay ☎ 02.41.18.96.57
📧 ddelaunay@cm-nantes.fr

Secteur Tertiaire Métiers d'Art

Brigitte Hizembert / Agnès Lamezec
☎ 02.40.18.96.43
📧 bhizembert@cm-nantes.fr
📧 alamezec@cm-nantes.fr

Saint-Nezaire

Cynthia Riot / Stéphanie Poirier
☎ 02.28.54.17.01
📧 maisondelapprentissage@yahoo.fr

CIFAM

1 place Jacques Chesné - BP 38309

44983 Ste Luce/Loire cedex

☎ 02 40 18 96 96 - 📠 02 40 18 96 99

✉ cifamcm44@cm-nantes.fr

Maison de l'Apprentissage

66 rue Michel Ange - quartier Heinlex

44600 St Nazaire

☎ 02 28 54 17 01 - 📠 02 40 18 96 99

✉ maisondelapprentissage@yahoo.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Loire-Atlantique

